

Deuil-La Barre

votre magazine d'infos

www.deuillabarre.fr

BONNE ANNÉE
2023



Actualités | Visite de M. le Sous-préfet | **Scolaire** | Une nouvelle ligne de pédibus |

Jeunesse | Le nouveau CMJ | **Cadre de vie** | Face à la crise énergétique |



Sommaire



UNE 3^E FLEUR POUR LA VILLE P.20

8 Actualités

Mise en place du prépaiement

12 Jeunesse

Le nouveau CMJ

14 Focus

Sécurité au lycée Camille Saint-Saëns

16 Ville inclusive

Les activités de L'Odyssee

18 Environnement

De nouvelles plantations d'arbres

21 Cadre de vie

Sobriété énergétique : s'adapter face à la crise énergétique

23 Aménagement

L'urgence de la fermeture du PN4

25 Seniors

Le nouveau chauffeur de l'Octobus

Connectez-vous !   



Magazine d'informations municipales : Hôtel de ville - 95170 Deuil-La Barre - courriel : communication@deuillabarre.fr
Directeur de la publication : Muriel SCOLAN, Maire - Rédaction : Anne-Laure Lassierra ; Photos/visuels : Anne-Laure Lassierra
/ Service communication / Adobe Stock - Mise en page : Nathalie Sellem ; Impression : Imprimerie RAS - 01 39 33 01 01 -
12 000 ex. - Dépôt légal : Janvier - Février 2023 - ISSN 1283-5145

 **PEFC** 10-31-1300 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

Votre municipalité

Muriel SCOLAN, Maire

Permanence sur rendez-vous
le 1^{er} lundi de chaque mois :
01 34 28 66 21

Michel BAUX

1^{er} Adjoint au maire
**Délégué à l'administration générale,
à la santé et aux instances associatives
et participatives**

Sur rendez-vous :

- Administration générale : 01 34 28 66 07
- Santé : 01 30 10 39 80
- Instances associatives et participatives :
01 34 28 66 21

Dominique PETITPAS

2^e Adjointe au maire
**Déléguée à la jeunesse, aux sports,
à l'habitat et au logement**

Sur rendez-vous • Jeunesse : 01 34 28 66 17

- Sports : 01 34 28 66 20
- Habitat et logement : 01 34 28 65 74

Alain CHABANEL

3^e Adjoint au maire
**Délégué à l'environnement,
à la transition écologique et aux travaux**

Sur rendez-vous : 01 34 28 65 92

Ghislaine DOUAY

4^e Adjointe au maire
**Déléguée au cadre de vie, à la gestion urbaine
de proximité et à la petite enfance**

Sur rendez-vous • Cadre de vie : 01 34 28 65 92

- Gestion urbaine de proximité : 01 34 28 65 27
- Petite enfance : 01 30 10 13 00

Slimann TIR

5^e Adjoint au maire
**Délégué à la sécurité, aux préventions,
au commerce, au développement économique
et à l'emploi**

Sur rendez-vous • Sécurité, préventions :
01 34 28 65 61 • Commerce, développement
économique et emploi : 01 34 28 66 03

Béatrice BRINGER

6^e Adjointe au maire
Déléguée aux mobilités et aux voiries

Sur rendez-vous : 01 34 28 65 92

Bertrand DUFOYER

7^e Adjoint au maire
Délégué aux finances et aux affaires scolaires

Sur rendez-vous • Finances : 01 34 28 65 50
• Affaires scolaires : 01 34 28 65 21

Laurence GERMAIN

8^e Adjointe au maire
**Déléguée à l'action sociale, à la famille
et au handicap**

Sur rendez-vous : 01 34 28 66 36

ÉDITORIAL

BONNE ANNÉE
2023

Chères Deuilloises, chers Deuillois,

Je vous adresse tout d'abord mes vœux les plus sincères et chaleureux de bonne et heureuse année 2023 pour vous-même et tous ceux qui vous sont chers.

Que 2023 vous garde en bonne santé !

Vous le savez, la situation actuelle nous incite à nous préparer à une inéluctable sortie de notre zone de confort. La flambée incontrôlée des prix de l'énergie va en effet impacter durement notre vie quotidienne et notamment notre collectivité qui pourtant doit appliquer la règle d'or de l'équilibre budgétaire. Même si l'État a pris quelques dispositions pour atténuer ces augmentations, le compte n'y sera pas encore.

Il nous faudra non seulement une exigence financière mais aussi faire face à une nécessité écologique compte tenu du changement climatique en marche. Les prix du gaz et de l'électricité que nous avons connus ces dernières années ne reviendront pas de sitôt.

Il nous appartient d'adopter des comportements sobres afin de ne pas épuiser les ressources naturelles de notre planète mais aussi de moins dépendre d'une conjoncture économique et géopolitique très instable.

À Deuil-La Barre, nous avons déjà décidé sans plus tarder d'accélérer la rénovation de l'éclairage public en passant au LED. La première phase de ces travaux a d'ores et déjà commencé. Des décisions ont aussi été prises pour

réaliser des économies d'énergie notamment en ce qui concerne le chauffage avec une température de consigne fixée à 19°C dans la plupart des équipements municipaux hormis les équipements sportifs où il a été décidé d'abaisser la température de 16° à 14°, en application des directives données par les fédérations sportives.

Nous poursuivrons aussi, d'ici la fin du mandat, la création de nouvelles pistes cyclables pour favoriser une mobilité décarbonée. En matière de végétalisation, des arbres choisis pour leur résistance aux conditions climatiques seront plantés sur toute la ville et seront ainsi d'agréables îlots de fraîcheur pendant les périodes les plus chaudes.

Dans les colonnes de votre magazine, un article est consacré à la mise en place du prépaiement pour mieux répondre aux besoins des usagers et faciliter les modalités de réservation.

Pour conclure, je souhaiterais que nous puissions nous rappeler qu'il y a presque un siècle, alors que l'urgence climatique était loin d'atteindre son niveau d'aujourd'hui, Antoine de Saint-Exupéry nous rappelait déjà que « nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants ».

Au nom du Conseil Municipal, de toute mon équipe et de moi-même, je vous renouvelle mes vœux de belle et généreuse année 2023.



Restant à votre écoute.

Muriel SCOLAN
Maire de Deuil-La Barre
Vice-présidente du Conseil départemental du Val d'Oise



SORTIR

Deuil-La Barre



PERMANENCES DE L'ADIL

(Agence Départementale d'Information sur le logement)

Conseil aux particuliers : accès à un logement social, les rapports locatifs, la copropriété, accession à la propriété/fiscalité, urbanisme/voisinage, amélioration de l'habitat.

Prochaines dates :

- **Mercredi 4 janvier** matin, Domont, au CCAS, 18 rue de la Mairie
- **Mercredi 11 janvier** après midi, Deuil-La Barre, en Mairie
- **Lundi 16 janvier** après-midi, Saint-Brice-sous-Forêt, à l'ancienne Mairie, 14, rue de Paris
- **Vendredi 27 janvier** après-midi, Saint-Prix, en Mairie
- **Mercredi 1^{er} février** matin, Saint-Gratien, en Mairie
- **Lundi 6 février** après-midi, Montmagny, au centre socio-culturel Antoine de Saint-Exupéry, rue des Lévriers
- **Mercredi 15 février** après-midi, Ézanville, en Mairie
- **Mercredi 22 février** matin, Montmorency, aux Services Techniques, 1, avenue Rey Foresta

Toutes les permanences restent ouvertes à tous les habitants du territoire.

Prendre rendez-vous sur www.adil95.org



Vendredis 13, 20 et 27 janvier

ATELIERS AUTOUR DE LA PARENTALITÉ

Avec le Réseau Accueil Conseil et Écoute Parents Enfants. Une équipe composée de psychologues spécialisés dans la relation parents/enfants vous accompagne à la parentalité et vous aide à l'expression des difficultés quotidiennes ou durables dans l'éducation.

Sur rendez-vous : 01 30 10 39 80
De 9h à 12h

Les 16 et 30 janvier, 6 et 20 février

SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ

Bienvenue au bus départemental « France Service » ! Proche de vous, proche de chez vous pour vous aider dans vos démarches administratives au quotidien.

Rendez-vous un lundi sur deux, les semaines paires, de 9h à 16h30, Parking du Pôle Sécurité (angle de la rue Eugène Lamarre et de la rue de La Barre)

Lundis 16 janvier et 20 février

PERMANENCE CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT (CAUE)

Un projet de construction ? Un escalier à placer ? Consultez le CAUE. Un architecte à votre écoute pourra vous orienter ou prodiguer des conseils gratuits dans une réflexion plus globale de votre projet.

Sur rendez-vous, de 9h à 12h en Mairie



Samedi 14 janvier

REPAIR CAFÉ

Donnez une seconde vie à vos objets ! Jeter ? Pas question ! Réparons ensemble ! Venez avec un objet auquel vous voulez donner une seconde vie (petit électroménager...). Ce service gratuit et écologique est organisé par l'association deuilloise 37 de gré.

De 9h30 à 12h30 - Maison des Associations



Dimanche 15 janvier

LA GALETTE DES HÉROS

Spectacle de Magie, goûter et ateliers divers (maquillage, origami, dessin, basket...) organisé par l'association Les Amis de Mattéo -Paralysie Cérébrale en partenariat avec MAGEV La Magie Caritative et ADA Aider Donner Agir

15h - Salle des fêtes - Infos : 06 51 66 70 47



Ma Déchèterie mobile

Samedis 11 février et 18 mars

Déchets acceptés : cartons, bois, mobilier, gravats, plâtres, déchets végétaux, ferrailles, encombrants, DEEE, déchets dangereux.
9h à 17h - Parking de la ZA du Moutier (accès chemin du Tour du Parc).

Mercredis 18 janvier et 15 février

MERCREDIS MUSICAUX

Audition des classes d'instruments. Un moment de musique ouvert à tous à partager avec les élèves du Conservatoire de Municipal Maurice Cornet.

De 19h à 20h - Entrée libre
Salle de projection du C2i
01 39 84 03 64

Samedi 4 février

CONCERT MAGNIFICAT

Avec le Chœur Mosaïque, l'Ensemble Vocal Philavoce, l'Orchestre du Conservatoire M. Cornet et Soprano.

20h - Église Saint-Louis
Adultes 20€ / -12 ans 5€
06 26 27 68 80



Lundi 6 février
CONSEIL MUNICIPAL

20h30 - En Mairie
01 34 28 65 14

Samedi 11 février

SWINGIN' AFFAIR FAIT SA B.O.

Concert Jazz et swing...
20h30 - Salle des fêtes
Tarifs : Plein : 12€ / Réduit : 8€
Résa : 01 34 28 65 20



Vendredi 20 janvier

LES SOLISTES EN CONCERT

Chaque année, nous permettons à nos Lauréats du Conservatoire Maurice Cornet d'avoir une expérience inoubliable, celle de jouer en soliste avec un orchestre.

Nous renouvelons ce magnifique concert, cette année, encore où vous êtes tous invités à venir soutenir nos jeunes solistes en herbe.

20h30 - Entrée libre
01 39 84 03 64

conservatoire@deuillabarre.fr



BIENTÔT !

UNE NOUVELLE BILLETTERIE EN LIGNE POUR RÉSERVER VOS SPECTACLES !

Courant janvier, la Ville va lancer sa nouvelle billetterie en ligne et proposer la vente en temps réel de places de spectacles sur son site **www.deuillabarre.fr**.

La Ville a souhaité mettre en place la billetterie en ligne afin de faciliter les démarches des citoyens : les habitants peuvent ainsi programmer leurs sorties et réserver en amont leurs spectacles à la salle des fêtes ou bien à la médiathèque, sans se déplacer.

Pour la collectivité, il s'agit aussi d'un gain de temps pour les équipes et une facilité de gestion qui permettra notamment d'optimiser le remplissage des salles. Les contrôles des entrées seront également facilités.

Les réservations par Internet seront possibles jusqu'à 2 heures avant la date de représentation choisie du spectacle. Les billets seront imprimables à domicile sous la forme de e-billets dotés d'un QR code ou enregistrables sur un smartphone. La validité des billets sera contrôlée et enregistrée à l'entrée de la salle de spectacle à l'aide de lecteurs de code barre. Vous pourrez toujours effectuer l'achat de vos places auprès de l'accueil Multiservices ou bien le soir même des spectacles.

Bientôt sur www.deuillabarre.fr !



VIE LOCALE

LE CARNET

Ces événements, à l'exception des décès, sont publiés avec l'autorisation des familles.

Naissances

AOÛT

08/08 **Cyrille-Angel ZEH**
14/08 **Kingsley KISSI-OWUSU**
20/08 **Nisra MATANGA**

SEPTEMBRE

18/09 **Paulin HOURDRY**
21/09 **Julia ADOUANI**
24/09 **Rohane MALKI PAUL**

OCTOBRE

09/10 **Telyan NANA KOMBOU**

NOVEMBRE

01/11 **Inés CORREIA PADILHA**
05/11 **Emel FLEURANTIN**

Mariages

SEPTEMBRE

17/09 **Jacqueline AUGUSTO**
et **Manuel de GRANGE**

19/09 **Erika RITICELLA**
et **Davide DALL'ARMELLINA**
24/09 **Laurence LAGO**
et **Abbey Wilfried ABBEY**
24/09 **Méagan THOMAN**
et **Alexandre LABARTHE**

OCTOBRE

08/10 **Sarah AÏSSANI** et **Mickael LIPARI**
08/10 **Suzanne NGO TONYE**
et **Wallyd WAMBO**
15/10 **Michelle LE MERO** et **Olivier CASSIER**
15/10 **Samara MIRANDA PINHEIRO**
et **Pedro FERREIRA**
21/10 **Anaïs LACUÈS** et **Florent OLIVE**
22/10 **Inès LORRAIN** et **Mahmoud EL SAYED**
22/10 **Marjorie BONHOMME**
et **Franck BORNE**
28/10 **Patricia LEVERT** et **Michaël MALAQUI**

NOVEMBRE

05/11 **Sandrine LIBERT**
et **Alcindo LANDIM TAVARES**

Décès

SEPTEMBRE

10/09 **Severina CERDEIRA MOREIRA**
21/09 **Patricia ROUSSEAU**
21/09 **Odetta BRUGUET** veuve **CLOUZET**
23/09 **Monique GALAUP**

OCTOBRE

12/10 **Maciej CHWALIBOG**
13/10 **Michèle VAUGENOT** épouse **SCHVERER**
17/10 **Fatma HADDAR** veuve **HADDAG**
21/10 **Grigor AROYAN**
23/10 **Jacoba RUBIO** veuve **PORRAS**
24/10 **Bernard DELRIEU**

NOVEMBRE

04/11 **José FERREIRA TEIXEIRA**



Comme tous les ans depuis 2004, Deuil-La Barre réalise le recensement d'une partie de sa population (8% de logements recensés) pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. Ces habitants, sélectionnés par tirage au sort, seront recensés à partir du 20 janvier 2023.

Comment ça se passe ?

Dans notre commune, le recensement a lieu tous les ans. Chaque année, un échantillon différent de la population est recensé. Si vous en faites partie, une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur vous fournira une notice dans votre boîte aux lettres ou en mains propres. Suivez les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable pour vous faire recenser, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Plus d'infos : 01 34 28 66 07 ou le-recensement-et-moi.fr

Visite de M. Lepidi, Sous-préfet de Sarcelles



« Dans la nuit du 25 au 26 février 2022, les agents de Police Municipale Anthony Brequel, Augustin Selvanadin, Francis Saint-Marc et Valérie Lesassier, sont intervenus, au 19 rue Abel Fauveau pour mettre fin à l'occupation illicite d'un hall d'immeuble par 7 individus. Alors qu'ils procédaient, avec tact et fermeté, à l'évacuation des lieux, les individus présents s'y sont violemment opposés, d'abord verbalement puis physiquement. Quelques minutes plus tard, ces individus ont reçu le renfort d'une vingtaine de jeunes venus de l'extérieur qui ont violemment agressé l'équipe de la police municipale, avec divers projectiles, blessant grièvement deux d'entre vous, Messieurs Brequel et Seldanavin. Malgré la violence de l'agression et la disproportion des forces en présence, les agents de la Police municipale n'ont à aucun moment, perdu leur sang-froid et leur professionnalisme. Les moyens de défense ont été mis en œuvre dans le seul but de préserver leur intégrité physique et ce de manière mesurée et proportionnée, évitant ainsi tout risque d'escalade et de violence. Leur comportement exemplaire, adopté dans ces circonstances particulièrement difficiles, n'ont fait que confirmer les grandes qualités professionnelles dont ils font preuve dans l'exercice quotidien de leurs missions ! C'est aussi le témoignage d'une loyauté et d'une implication sans faille, d'une maîtrise règlementaire et de qualités relationnelles très appréciées par les Deuillois, par les élus de la municipalité et de l'agglomération. Pour toutes ces raisons, votre courage et votre dévouement méritent d'être salués par l'attribution de la médaille d'honneur pour acte de courage et de dévouement », expliquait Mme le Maire dans son discours. ■

Resserrer les liens avec la Préfecture pour un meilleur accompagnement et un soutien des services de l'État.

Le 8 décembre dernier, Dominique LEPIDI, Sous-Préfet de Sarcelles effectuait sa première visite officielle à Deuil-La Barre, accueilli en mairie par Muriel Scolan, maire de Deuil-La Barre entourée des élus et des services municipaux pour une réunion de travail.

Différents dossiers ont été abordés comme la suppression du passage à niveau PN4, les questions de sécurité, d'habitat et de logement, les grands dossiers d'aménagement portés par la commune mais aussi les contraintes financières.

La visite s'est poursuivie sur le terrain, au passage à niveau du PN4 pour parler du calendrier des travaux de la suppression du passage à niveau et envisager les futures voiries aménagées aux abords du lycée, de même que l'emplacement du futur pont rail, puis dans les différents quartiers, avant la visite du Pôle Sécurité.

la Police municipale de la Médaille de Bronze pour acte de courage et dévouement : Anthony Brequel, Augustin Selvanadin, Francis Saint-Marc et Valérie Lesassier. En effet, l'équipe de la Police municipale s'était illustrée sur le terrain, en février dernier, par leur acte de courage et de bravoure.



Hommage aux agents de la Police municipale

M. LEPIDI en a profité pour saluer l'engagement de la Police municipale aux côtés de la Police nationale et surtout récompenser 4 agents de

S. Tir Adjoint au maire délégué à la Sécurité, D. Lepidi Sous-préfet, les agents récompensés de la PM, Mme le Maire et D. Guilloux, Directeur de la Sécurité Publique et de la Prévention à la CAPV.

ACTUALITÉS

Mise en place du PRÉPAIEMENT

La Ville met en place le paiement préalable des participations aux activités municipales, à partir de janvier 2023.



Le mot de
Bertrand DUFOYER

Adjoint au maire délégué aux finances et aux affaires scolaires.

« Avec Dominique Petitpas, adjointe au Maire déléguée à la jeunesse, nous avons réfléchi à mettre en place ce nouveau mode de fonctionnement destiné à prémunir la Ville mais aussi les Deuillois utilisateurs des services, ainsi que les contribuables, contre le risque d'impayés. C'est donc une mesure de gestion accompagnée d'un dispositif social pour les usagers qui se manifesteront avant que les dettes ne s'accumulent. J'invite d'ailleurs ceux qui sont dans la difficulté à contacter le service du CCAS. Sur proposition, le Conseil municipal et les commissions ont débattu sur ce sujet. Il apparaît assez évident que ce fonctionnement apporte des avantages pour le plus grand nombre sans pour autant entraîner une détérioration des services. »

NOUVEAU !
CE QUI CHANGE EN 2023 !

À RETENIR
Vous êtes utilisateur de services de la Ville, à partir de janvier, nous vous demandons de payer votre activité au moment de la réservation.

Les prestations concernées par ce projet de prépaiement :

- Activités péri et extrascolaires : accueils pré et post scolaires, accueils de loisirs du mercredi et vacances scolaires
- Restauration scolaire
- Séjours
- Inisports et multisports
- Conservatoire Municipal Maurice Cornet
- ARTeliers
- Petite enfance

C'est avec la volonté de moderniser les procédures, de répondre aux besoins des usagers, de faciliter les modalités de réservation et de paiement pour l'ensemble des activités péri et extrascolaires organisées par la Ville, qu'il est proposé de mettre en place le prépaiement des participations demandées aux familles.

Cette nouvelle modalité de paiement sera plus simple pour les familles et leur donnera une meilleure visibilité sur leurs réservations et leur permettra de payer selon leurs capacités. Les familles pourront ainsi procéder aux réservations et paiements directement en ligne sur le portail familles. Les Deuillois, sans accès aux outils numériques, pourront toujours être reçus en mairie à « l'Accueil Multiservices ».

Une gestion administrative optimisée

Pour la collectivité, il permettra de mieux anticiper et optimiser les besoins en ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'organisation des prestations et ainsi gérer de façon plus efficiente les ressources et les

deniers publics. Les règlements intérieurs des structures concernées sont modifiés afin d'y intégrer le prépaiement, tout en maintenant la nécessité d'inscription préalable à chacune des activités. Le prépaiement est mis en place progressivement dès janvier 2023 pour les familles qui souhaiteront l'appliquer, il sera rendu obligatoire en septembre 2023.

Un meilleur suivi des familles

Enfin, au-delà de l'intérêt que présente le paiement préalable pour une gestion administrative optimisée au plus proche des besoins des usagers, il permettra également de mieux appréhender les difficultés des familles qui présentent des signes de fragilités et de mieux les accompagner en mobilisant les dispositifs tels que le Programme de Réussite Éducative Intercommunal (PREI), le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) ou le Service Social Départemental (SSD), qui sont dotés d'équipes pluridisciplinaires et adaptés pour le suivi à chaque situation afin que des solutions soient proposées à chacune d'elles. ■



De nouveaux éclairages LED au Gymnase Alain Mimoun

✓ La grande salle du gymnase Alain Mimoun bénéficie de nouveaux éclairages LED tandis que le sol a également été repris. Une enveloppe de près de 189 000€ pour laquelle le syndicat gestionnaire réunissant les villes de Saint-Brice-sous-Forêt, Groslay, Montmagny et Deuil-La Barre a sollicité des subventions auprès de la Région et du Département.

✓ La salle de Tennis de table a également bénéficié de la rénovation des éclairages en LED.

Un gain d'énergie qui devrait permettre d'économiser pour la grande salle : environ 13 000€ HT par an, pour la salle de tennis de table : environ 6000€ HT par an. ■



PROCHAINES RENCONTRES FAMILLES

La ville de Deuil-La Barre vous offre la possibilité chaque mois de découvrir une activité sportive différente à chaque session, le dimanche **de 10h30 à 12h30**. Le tout, entièrement gratuitement, le matériel étant fourni par la ville. Ces activités sont organisées en partenariat avec les différents clubs sportifs de la ville, qui assurent également l'encadrement sportif. Un seul objectif : passer un bon moment, sportif et convivial en famille !

• **Dimanche 22 janvier**

Venez-vous essayer au Break Danse Hip-Hop, avec l'association Mouvement !
Gymnase Alain Mimoun

• **Dimanche 12 février**

Initiation au Tennis de table
Gymnase Alain Mimoun

Chaussures de sport propres obligatoires

Infos : 06 82 40 06 14 ■



STAGES

MULTISPORT HIVER !

Venez vous initier à différentes pratiques sportives : Dodgeball, footgolf, kinball, street-hockey, tchouball et dubble dutch... Une façon ludique de découvrir les sports individuels et collectifs pendant les vacances !

Du 20 au 24 février et du 27 février au 3 mars 2023

Accueil de 8h15 à 9h et de 17h30 à 18h15 et activités de 9h15 à 17h15.

Infos et inscriptions : 01 34 28 65 64 ■



Trajet du Pédibus

pour rejoindre l'école Poincaré

D

DÉPART DE L'ÉCOLE
SAINT-EXUPÉRY



ARRÊT
N°1

Angle rue Marie de Sévigné
et rue Guy de Maupassant

ARRÊT
N°2



Angle rue Camille Flammarion
et rue Chopin



ARRÊT
N°3

Angle rue Chopin
et rue Balzac

ARRÊT
N°4



Angle rue Balzac
et avenue du Maréchal Foch

A

ARRIVÉE À L'ÉCOLE
RAYMOND POINCARÉ



Une ligne PÉDIBUS pour faciliter les déplacements des enfants !

La Ville lance sa première ligne de pédibus, de façon expérimentale.

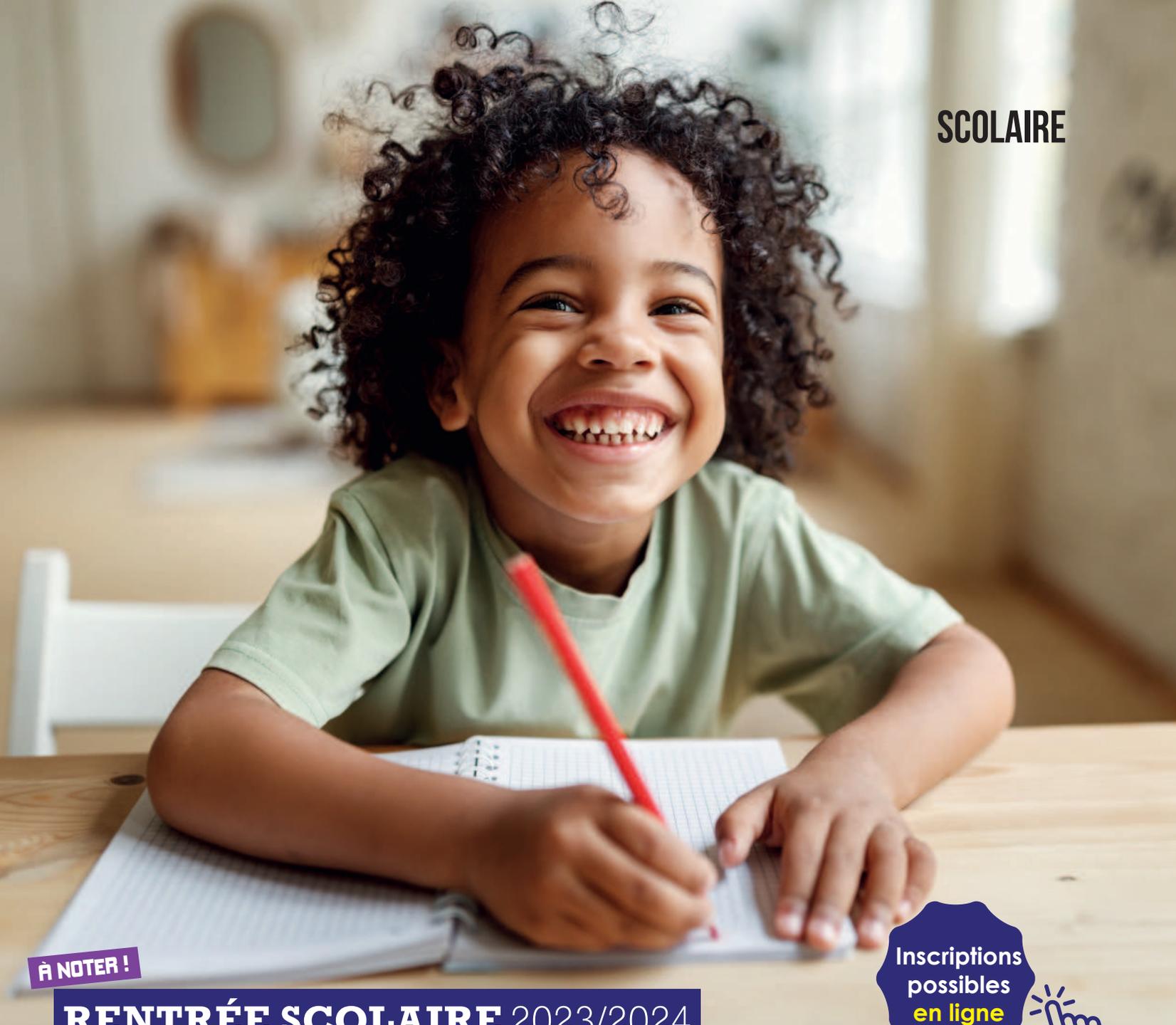
L'« autobus pédestre, aussi appelé « pédibus » est un mode de ramassage scolaire de nature à répondre aux contraintes de la vie moderne. Le pédibus est un mode de transport en commun familial conçu sur la base d'un dispositif de ramassage scolaire pédestre. Chaque jour, un cortège d'enfants se rend à l'école en suivant un trajet précis, balisé d'une signalétique adaptée matérialisant les arrêts du pédibus. À tour de rôle, des parents volontaires et bénévoles encadrent le groupe jusqu'au terminus : l'école. Si le pédibus permet d'accompagner les enfants à l'école en toute sécurité, il permet aussi de bénéficier des vertus

de la marche à pied et de réduire l'empreinte carbone. C'est aussi un excellent moyen pour apprendre aux enfants à se comporter en piéton et aussi connaître les dangers liés aux déplacements en milieu urbain. Cette mise en place expérimentale d'une ligne de pédibus sera organisée pour les enfants de l'école élémentaire Poincaré ayant obligatoirement une fratrie à l'école maternelle Saint-Exupéry. Le projet a été coconstruit avec les associations de parents d'élèves qui souhaitaient cette mise en place.

Cette ligne sera ouverte uniquement le matin avec un départ à 8h10 de l'école maternelle

Saint-Exupéry. Cet accompagnement se fera à l'aide d'un animateur de la Ville mais également d'un parent volontaire, chaque jour, selon un planning préalablement défini et en concertation avec les parents d'élèves. La mise en place et la pérennité de ce pédibus est assujéti à l'implication des parents. Au préalable, une fiche d'inscription (enfants et/ou parents) ainsi que la Charte du pédibus seront à renseigner et à signer.

Le tarif mensuel de ce Pédibus est fixé à 8€ par enfant. Plus d'infos : 01 34 28 65 21 ■



À NOTER !

RENTRÉE SCOLAIRE 2023/2024

>>> Inscriptions du 23 janvier au 21 avril 2023

Inscriptions
possibles
en ligne

www.deuillabarre.fr



Les enfants entrant en C.P., nés en 2020 pour l'entrée en maternelle, des nouveaux arrivants sur la commune ou ceux changeant de secteur d'habitation sont concernés par ces inscriptions scolaires.

LES INSCRIPTIONS SE FONT EN DEUX TEMPS :

• **1^{ère} étape >> EN MAIRIE** ou **EN LIGNE** : rendez-vous à l'accueil Multiservices avec les pièces obligatoires suivantes (**originaux et photocopies**) : **un justificatif de domicile** de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture téléphonique, attestation de paiement de la CAF...), **le certificat de radiation** pour les

nouveaux habitants, **le livret de famille** ou **acte de naissance** + pièce d'identité du parent, **le carnet de santé** de l'enfant ou **le certificat de vaccination** et **le jugement de divorce/séparation** et à défaut joindre la pièce d'identité du parent n'ayant pas la garde de l'enfant et son autorisation manuscrite de scolarisation sur la commune.

Un certificat d'inscription précisant l'école d'affectation de votre enfant vous sera alors délivré.

• **2^{ème} étape >> À L'ÉCOLE** : Prenez rendez-vous avec le/la directeur/trice de l'école d'affectation qui procédera à l'admission.

La présence de votre enfant est obligatoire. L'inscription ne sera confirmée qu'à l'issue de cette rencontre.

À noter que pour les écoles maternelles dont l'effectif est limité, toutes les demandes seront examinées en mai 2023 par une commission.

Mairie annexe - Accueil multiservices :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h (Fermé le mardi après-midi),
et samedi de 8h30 à 12h.

Infos : 01 34 28 65 20/78/83/68. ■

JEUNESSE



Le nouveau **C**onseil Municipal Jeunes

Le 6 décembre, les 38 membres du CMJ se sont réunis pour la séance d'installation. 31 nouveaux membres élus dans les établissements scolaires (du CM2 à la Terminale) sont ainsi engagés pour un mandat de deux ans et accompagneront leurs collègues « plus anciens » en participant à l'une des trois commissions : Ville active, Ville durable et Ville en image.

Bienvenue à : Mathys ALAGOZ, Aliou BAH, Nazim BENIDIR, Lina BENSIDHOUM, Audrey BERLIOZ, Emma CALVAO, Gaspard DOYON, Mariah Karen EKONDO, Elyas FAOUZI, Clément FROIDURE, Valentine GALET, Noëlla GERMANY, Maëlys GRANJAN-LEPAGE, Aria GREVREND, Charlotte KANCEL, Guy-Ethan LONGANGUI MOYIKOLI, Najjih MALAK, Anaïs MANGOU TITI, Maïssa M'BAYE, Philomène MIEZE, Bianca MORARU, Vyctoire NEYS LECOQ, Ghita OKBA, David RUSU, Noham SAIDI, Damarie SANGARÉ, Maël SEGUY, Sarah TAIEB, Zakaria TAZI, Alix TEPLITKY MORAND, Marion TIQUET.

L'apprentissage de la démocratie locale

Créé en 1996, le Conseil Municipal Jeunes est un cadre privilégié pour l'exercice de la citoyenneté et de la démocratie participative.

Ouvert cette année aux lycéens, le groupe des élus transmet, au Maire et au Conseil municipal, des propositions relatives à l'aménagement du territoire et à l'amélioration de la vie locale, notamment celle des jeunes. Il met en œuvre des projets qui lui sont propres et il participe à la vie de la commune par sa présence aux différentes manifestations et commémorations organisées par la collectivité. Le CMJ apporte aux jeunes une connaissance approfondie du fonctionnement d'une Ville et des institutions. Les propositions, jugées d'intérêt général, peuvent être étudiées, discutées et réalisées par la collectivité, dans le cadre de son budget et de ses orientations. Son fonctionnement est placé sous la responsabilité de Muriel Scolan, Maire de Deuil-La Barre et de Dominique Petitpas, Adjointe au maire, Déléguée à la



jeunesse, aux sports, à l'habitat et au logement. Les jeunes conseillers sont encadrés par des coordinateurs et des élus désignés par Mme le Maire. Les séances ont lieu une fois par mois en mairie, le vendredi de 18h30 à 20h, soit en commission ou en séance plénière.

Bon mandat à tous ! ■



« Les cadeaux ont disparu ! »

Cette année pour le spectacle de Noël, les enfants des écoles maternelles, des classes de CP, des accueils de loisirs et du Noël solidaire ont découvert le spectacle 100% deuillois, écrit, mis en scène et interprété par les animateurs de la Ville : « Les cadeaux ont disparu » ! Heureusement, le Père Noël accompagné de ses lutins, de la Mère Noël et des jouets animés a pu retrouver les cadeaux à temps, pour effectuer sa tournée... 1524 enfants ont assisté à ce spectacle, soit un total de 6 représentations. Un sacré challenge pour les 12 animateurs qui ont commencé, dès novembre, les 26 heures de répétitions...



Félicitations à Estelle Blenet et Elyas Faouzi*, jeunes Deuillois qui siègent au nouveau Conseil départemental des Jeunes !

Cette année, le Département a lancé son premier Conseil départemental des Jeunes. 42 collégiennes et collégiens, à parité, ont été sélectionnés pour représenter l'ensemble du territoire, pour une période de deux ans. Imaginé comme un espace d'échanges et de travail collectif, au sein du CDJ, les jeunes peuvent faire entendre leur voix, porter leurs idées sur les politiques publiques qui les concernent et découvrir l'action et le fonctionnement des institutions, lors des quatre Assemblées plénières organisées par an ou des commissions thématiques rassemblées, une à deux fois entre chaque Assemblée. ■

*aussi élu au CMJ



Au revoir Jean-Jacques

À cette occasion, un hommage a été rendu à Jean-Jacques Poirier, professeur de théâtre au Conservatoire de Musique M. Cornet, décédé le 29 novembre dernier. Parti à la retraite en 2021, Jean-Jacques Poirier avait débuté en tant que professeur de musique au collège avant d'encadrer plusieurs générations d'élèves en tant que professeur de formation musicale, chef de chœurs et professeur d'art dramatique. Au Conservatoire, dans les écoles et dans les centres de loisirs de la commune, au sein desquels il créait des spectacles, notamment pendant la période de Noël, il était apprécié et reconnu de tous pour son engagement artistique, son enthousiasme et son humour. ■

FOCUS

Sécurité au Lycée Camille Saint-Saëns

Face aux récents incidents et intrusions intervenus au Lycée Camille Saint-Saëns, Muriel Scolan, Maire de Deuil-La Barre se mobilise, en tant que présidente du Syndicat du Lycée avec la Région pour la sécurité des élèves et du personnel de l'établissement.

Après son premier courrier d'alerte, envoyé le 9 février dernier, le Syndicat a adressé le 16 novembre, un second courrier de relance à la Présidente de la Région Ile-de-France. En effet, la Région qui a la charge des lycées et la sécurité intérieure de l'établissement doit intervenir afin d'améliorer, de toute urgence, la sécurité des 1500 élèves.

La Ville a appelé l'attention de la Région à plusieurs reprises. En l'absence de réponse de celle-ci, le syndicat intercommunal du lycée (réunissant les villes de Deuil-La Barre, Montmagny, Grosly et Saint-Brice) a été contraint de mettre en place depuis 2 ans une

brigade mobile de 4 agents aux sorties des lycéens pour assurer leur sécurité.

Dans ce second courrier, le Syndicat insiste et réitère sa demande d'installation, au plus vite, de caméras de surveillance permettant un contrôle en temps réel des images au sein de l'établissement et aux abords. De même, la Région s'est engagée à rehausser les clôtures du lycée pour empêcher les intrusions d'individus mal intentionnés. Le Syndicat réclame que ces travaux de sécurisation complète (prévus pour une enveloppe globale de 732 000€) interviennent dès que possible. ■



ACCOMPAGNER LES DEUILLOIS « ÉLOIGNÉS » DU NUMÉRIQUE

Afin de faciliter les démarches administratives en ligne et l'accès au droit des personnes rencontrant des difficultés face à l'informatique et au numérique, un accompagnement appelé « Aidants Connect » reconnu par les services de l'État (notamment L'Agence nationale de la cohésion des territoires), sera mis en place pour les Deuillois en mairie, dès le 13 février, pour des sessions individuelles ou en groupe par thématiques.

« L'objectif est d'aider les habitants qui rencontrent de réelles difficultés dans leurs démarches du quotidien. Téléprocédures, prises en main des outils informatiques, tablette ou smartphone, navigation sur Internet, initiation à l'environnement et au vocabulaire numérique, envoi et gestion des courriels, bases du traitement de texte, installation d'applications sur un smartphone... je pourrai les accompagner dans ces gestes pratiques qui font désormais partie du quotidien... », explique Siva Radjame, le conseiller numérique qui vient d'être recruté par la Ville. Ce nouveau service à la population vous permettra ainsi de réaliser vos démarches auprès de 9 opérateurs nationaux rattachés à l'identifiant France Connect : les ministères de l'Intérieur et de la Justice, les services des impôts (DGFiP), Pôle Emploi, la Caisse d'allocations familiales (CAF), l'Assurance maladie (CNAM), l'Assurance Vieillesse (CNAV), la Mutualité sociale agricole (MSA) et La Poste. Le conseiller numérique pourra également orienter les TPE/PME dans leurs déploiement numérique comme par exemple : référencer ou promouvoir leur activité professionnelle en ligne...

**Permanences gratuites sur rendez-vous,
inscription préalable au 01 34 28 65 00** ■

Succès du DuoDay 2022



Nicolas accueilli par les agents de la propreté



Muriel Scolan et Laurence Germain accueillent Soraya pour le DuoDay

Depuis deux ans, la Ville participe à l'opération DuoDay, journée solidaire nationale consacrée à l'emploi et au handicap, créée en 2016. Pour cette troisième participation de la Ville, 19 stagiaires ont été accueillis en Mairie par Muriel Scolan, maire de Deuil-La Barre, accompagnée de Laurence Germain, adjointe au Maire déléguée à l'action sociale, à la famille et au handicap, et des élus, avant de former un binôme avec un agent dans un service municipal. Un stagiaire a été reçu par l'agence immobilière Century21.

L'objectif est de découvrir un métier grâce à l'engagement des agents municipaux bénévoles : service environnement, finances, administration générale, restauration scolaire, communication, petite enfance... La plupart des stagiaires découvraient, pour la première fois, la fonction publique territoriale. Plusieurs stagiaires souhaitent effectuer un stage dans notre collectivité et vont postuler sur des offres d'emplois de la Ville.

Bravo à tous, de biens beaux moments d'échanges et de rencontres !



COLLECTES pour la Banque alimentaire

 **7059 kg** de DENRÉES pour les plus démunis !



Cette année encore, les Deuillois se sont montrés particulièrement généreux lors de la Collecte annuelle nationale des Banques alimentaires qui s'est déroulée les 29 et 30 novembre et le 1^{er} décembre dans les magasins Casino, Carrefour City, Carrefour Contact, Franprix ainsi qu'au magasin Leclerc à Épinay-sur-Seine. Malgré les difficultés actuelles, l'Association Aide Alimentaire aux Deuillois, grâce à l'aide des nombreux bénévoles, a récolté 5106 kg de denrées alimentaires et a ainsi pu refaire ses stocks. De son côté, l'équipe de l'épicerie sociale et solidaire a récolté pas moins de 1953 kg dans les magasins Aldi et Lidl de Saint-Brice-Sous-Forêt. La totalité des produits sera redistribuée gratuitement, tout au long de l'année, aux Deuillois les plus démunis. Merci à tous, une fois de plus, pour votre générosité !

VILLE INCLUSIVE



Le 25 novembre, dans le cadre de la Journée de Lutte contre les violences faites aux femmes, étaient organisées diverses actions de sensibilisation par L'Odyssee et le PIPS*.

L'objectif de cette journée était de sensibiliser les habitants aux violences faites aux femmes, sous toutes leurs formes pour optimiser leurs prises en compte : conjugal, sexismes, harcèlement... La journée a permis également aux habitants d'avoir accès aux bonnes informations et de pouvoir les diffuser auprès de leur entourage, mais aussi d'établir une relation de confiance entre le public et le commissariat.

15 femmes ont participé au Café des habitants, avec une discussion autour du thème du sexisme et des violences faites aux femmes.

Dans une atmosphère bienveillante, la parole des participantes a pu se libérer plus facilement. Les femmes se sont livrées de façon très intime dans un climat de bienveillance et d'écoute active et ont ainsi pu sortir un peu de leur isolement ou de leur solitude.

29 femmes et 1 homme ont participé à l'action Sensibilisation autour d'un Mur d'expression.

L'accueil et l'équipe ont créé une atmosphère chaleureuse qui a permis aux femmes et adolescentes de se livrer en toute confiance. Des conseils adaptés ont été donnés ainsi que les coordonnées des personnes relais ou des associations spécifiques.

Les participantes ont été choquées par l'ensemble des chiffres marquants présentés. Elles ont pu laisser libre court sur le Mur d'expression, notamment les adolescentes, pour exprimer leur peur et leur colère :

"Non merci, je suis mineure"

"Le consentement, c'est oui"

"Comment se reconstruire après ?"

"Non ne veut pas dire peut-être"

"Je n'ai pas menti"

"Je ne suis pas un morceau de viande"

"J'ai la boule au ventre en rentrant dans le métro".

Le mur d'expression a été laissé au PIPS et continue à interpeller le public. Il permet encore d'initier des conversations sur ce thème. Les courts-métrages ont, par ailleurs, suscité de vives réactions et des échanges intenses et constructifs.

Enfin, lors des 3 créneaux organisés sur le Self défense, avec la Police municipale, 22 personnes ont pu écouter les conseils sur le harcèlement de rue. Les agents ont rassuré sur leur rôle de protection sur la voie publique et ont donné de réelles techniques de self défense pour réagir en tant que victime ou témoins d'harcèlement de rue. ■



*Pôle Information Prévention Santé

L'ACCÈS AU DROIT AVEC MAÎTRE SALAMA

Avocate au Barreau de Paris, Maître Salama propose un mardi par mois une consultation gratuite aux Deuillois, sur l'accès au Droit. « *J'estime que cela fait partie de nos missions en tant qu'avocat, nous devons consacrer du temps aux personnes qui n'ont pas accès au Droit et aux personnes démunies qui connaissent de grandes difficultés. Habitant Deuil-La Barre depuis un an, j'ai décidé d'aider les Deuillois, en proposant à Mme le Maire ces consultations gratuites au sein de L'Odyssee* », explique Maître Salama.

« *J'accompagne les habitants dans les domaines suivants : droit civil, droit de la famille (divorce, garde d'enfants, assistance éducative, contrats), droit pénal (violences...), droit des étrangers (obligation de quitter le territoire...)* », ajoute-t-elle. Depuis début octobre, Maître Salama rencontre 3 Deuillois par demi-journée mensuelle, soit 12 dossiers déjà suivis.

Les retours sont positifs et les habitants sont satisfaits des conseils prodigués et cette première orientation. « *Lors de ce premier entretien, je les conseille pour la rédaction de leurs courriers, je précise par exemple les articles ou les lois à mentionner. Lorsqu'ils sont éligibles à une aide juridictionnelle, la plupart du temps, je les oriente vers des confrères du Val d'Oise* », précise Maître Salama.

Avant de conclure : « *en tant que juriste, j'ai toujours fait du bénévolat. Je ressens le besoin d'aider les gens, de leur apporter un soutien. Je veux surtout expliquer aux personnes les plus démunies et lésées que la justice existe, qu'il y a des droits et que justement le recours aux avocats est fait pour cela* ».

Permanences gratuites, un mardi par mois de 10h à 13h, sur rendez-vous au 01 86 90 61 03 (L'Odyssee). ■



Programme de L'Odyssee

Janvier

ATELIERS PARENTS/ENFANTS

À la salle annexe de L'Odyssee*



Mercredi 4
De 14h à 16h

Activité manuelle
Fabrication d'un calendrier



Mercredi 11
De 14h à 16h

Journée mondiale du MERCI



Samedi 14
De 10h à 12h

Activité manuelle
Couronne



Mercredi 18
De 14h à 16h

Galette des rois

Mercredi 25
De 10h à 12h

Jeux

ATELIERS ADULTES

Jeudi 19 

De 14h à 16h
Salle annexe de L'Odyssee*
Atelier cuisine



Mardi 24

De 10h à 13h
Maison des associations
Permanence avocat
sur RDV



De 9h à 12h

Maison des associations
Permanence BSV
Bourse Solidarité Vacances
sur RDV



Vendredi 27

De 14h à 16h
Salle annexe de L'Odyssee*
Café des habitants



Février

ATELIERS PARENTS/ENFANTS



Mercredi 1^{er}

De 14h à 16h
Salle annexe de L'Odyssee*
Jeux en famille



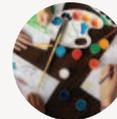
Samedi 4

De 10h à 12h
Salle annexe de L'Odyssee*
Ateliers



Mercredi 8

De 14h à 16h
Salle annexe de L'Odyssee*
Activité manuelle
Saint Valentin



Jeudi 9

De 18h à 20h à la MDA
Inscriptions
aux vacances scolaires

Mercredi 15

De 14h à 16h
Salle annexe de L'Odyssee*
Activité manuelle
Porte clés

ATELIERS ADULTES

Vendredi 10 

De 14h à 16h
Salle annexe de L'Odyssee*
Atelier cuisine



Mardi 14

De 9h à 12h
Maison des associations
Permanence BSV
Bourse Solidarité Vacances - sur RDV



Jeudi 16 

De 13h à 17h - MDA
Sortie au musée de L'Orangerie
Prévoir titre de transport
Tarif : catégorie 3



Vendredi 17

De 14h à 16h
Salle annexe de L'Odyssee*
Café des habitants



Mardi (date à venir)

De 10h à 13h
Maison des associations
Permanence avocat
Sur RDV



INFOS ET INSCRIPTIONS AU 01 86 90 61 03

 Sur adhésion

LIEUX :

*Salle annexe de L'Odyssee - 21, rue Abel Fauveau

*MDA - Maison de Associations - 50, rue Abel Fauveau



Le mot de
Alain CHABANEL

**Adjoint au maire délégué
à l'environnement, à la transition
écologique et aux travaux.**

« Le rôle de l'arbre s'avère essentiel dans nos milieux urbains et dans la lutte contre le changement climatique en permettant le captage du CO² et le rafraîchissement de la ville, sans oublier son effet bénéfique sur le bien-être et donc sur la santé. La volonté d'arborer davantage notre ville, inscrite dans le « plan vert », s'affirme aujourd'hui avec les plantations déjà réalisées et celles programmées d'ici la fin de l'hiver.

Sur la totalité des arbres installés cette saison, plus de 80% sont de nouveaux sujets, répondant aux impératifs de diversification et d'adaptation des espèces au réchauffement climatique, avec des implantations dans des secteurs minéraux pour créer des îlots de fraîcheur chaque fois que cela est possible. Le reste des arbres correspond à une volonté de remplacement systématique de végétaux dépérissants ou devenus dangereux en raison de leur âge.

Les arbres constituent l'une des composantes majeures du nécessaire retour de la nature en ville. Si la commune jouit globalement d'un capital vert appréciable, les situations sont contrastées dans les différents quartiers, ce qui nécessite de porter une attention particulière à certains secteurs.

L'ambition est de poursuivre et d'intensifier les efforts de plantations d'arbres dans les années à venir pour arriver à un solde largement positif de leur nombre sur l'espace public d'ici la fin du mandat municipal. »



Plantations d'arbres

La Ville protège et conforte son patrimoine arboré en procédant à un certain nombre de plantations d'arbres, au cours de l'hiver.

Seront ainsi plantés 55 sujets (21 essences différentes) choisis pour leur résistance aux conditions climatiques envisagées ces prochaines années, peu gourmands en eau et adaptés à l'environnement dans lequel ils seront installés. 10 d'entre eux remplaceront les arbres récemment abattus. Pour exemple, tout est mis en œuvre afin qu'ils n'aient jamais à subir de taille, acte toujours dommageable...

Ces arbres viendront participer à l'enrichissement de notre biodiversité et aideront à la constitution d'îlots de fraîcheur un peu partout en ville et notamment :

- Rue du Château et ses abords
- Parc de la Chevrette
- Place du V2 (ou de l'église)
- Rue Gallieni
- Place de l'Hôtel de ville
- Salle des fêtes et ses abords
- Place de la Nation
- Place des Platanes
- Parc Victor Labarrière
- Place du Docteur Martin
- Rond-Point du 18 juin / rue de La Barre
- Ecole Henri Hatrel

(Liste non exhaustive)

ENVIRONNEMENT

ATLAS de la Biodiversité deuilloise

LA VILLE SOUHAITE CONSTITUER UN ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ DEUILLOISE !

Adressez-nous vos photos d'oiseaux, insectes, arbres, plantes, végétaux... tout ce qui constitue la faune et la flore uniquement deuilloises, avant le 3 mars 2023 ! Les plus beaux clichés seront exposés lors du Printemps de l'Environnement, samedi 18 mars 2023.

>>> atlas-biodiversite@deuillabarre.fr ■

Les Essences d'arbres choisies

- *Palmier*
- *Mûrier à feuilles de platane*
- *Charme commun ½ arcade*
- *Marronnier rose*
- *Cerisier à fleurs*
- *Laurier cerise*
- *Cerisier à fleur*
- *Chitalpa de Tashkent*
- *Troène du Japon*
- *Amelanchier x grandiflora 'Robin Hill'*
- *Hêtre fastigié doré*
- *Hêtre pourpre*
- *Hêtre d'Orient*
- *Cornus officinalis*
- *Aubépine à fleurs Blanches*
- *Erable sycomore pourpre*
- *Pinus sylvestris*
- *Platane boule 'Alphen's Globe'*
- *Pommier à feuilles d'Erable*
- *Copalme d'Amérique boule*
- *Ginkgo biloba fastigié 'Blagon'*

ENVIRONNEMENT

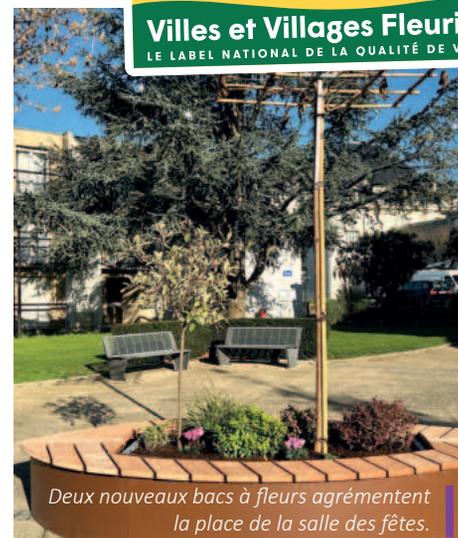


Félicitations, la Ville a remporté la 3^e fleur au concours régional des Villes et Villages fleuris.

Lors du passage du jury en juillet dernier, la Ville avait pu mettre en lumière ses différentes actions menées par le service Cadre de Vie et Aménagement Durable du Territoire, visant à préserver l'environnement et la biodiversité, à favoriser le développement de l'économie locale et du lien social, enfin à améliorer le cadre de vie. Le jury a ainsi salué les nombreuses réalisations présentées, les efforts entrepris en matière de gestion environnementale, de même que la cohésion des équipes et la nouvelle dynamique impulsée.

Une Cérémonie de remise des prix Villes et Villages fleuris était organisée par la Région Ile-de-France, en présence de Muriel Scolan, Maire de Deuil-La Barre, de Ghislaine Douay, Adjointe au maire déléguée au cadre de vie, d'Alain Chabanel, Adjoint au maire délégué à l'environnement, à la transition écologique et aux travaux, de Hamida Rezeg, présidente du jury régional Villes et Villages Fleuris, de Eric Jeunemaître, Président du Comité Régional du Tourisme et de l'ensemble de l'équipe du Cadre de vie et de l'aménagement durable du territoire.

Bravo à tous pour l'obtention du diplôme de la 3^e fleur qui récompense tous les efforts fournis pour le fleurissement et l'embellissement de la ville !



Deux nouveaux bacs à fleurs agrémentent la place de la salle des fêtes.



SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Sensibilisation aux impacts de l'industrie textile !

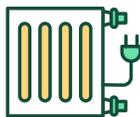
Un grand merci à l'ensemble des participants avec une mention spéciale pour les jeunes et les encadrants du chantier d'insertion de revalorisation des textiles, porté par la Mission Locale SeineOise.

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

S'ADAPTER FACE À LA CRISE ÉNERGÉTIQUE

La dernière revue municipale faisait état de l'augmentation sans précédent du coût des énergies et de son lourd impact sur le budget communal. Après le temps des réflexions et des propositions, il convient de faire un point d'étape sur les décisions déjà prises et sur les actions à venir pour réaliser des économies d'énergie.

Le chauffage en première ligne avec le gaz comme principale source d'énergie



Dans le contrat en cours entre la commune et le prestataire de chauffage, la température de consigne est fixée à 19°C (sauf cas particuliers comme dans les crèches). L'état des lieux montre que les situations sont inégales d'une structure à l'autre et au sein d'un même bâtiment. Les capteurs de CO₂ installés dans les bâtiments scolaires, pour évaluer la qualité de l'air, indiquent aussi les températures ambiantes ce qui va permettre une meilleure régulation et optimisation des chauffages. Dans le même but, des relevés de températures vont être opérés dans les autres structures communales, avec une transmission automatique des données à l'aide de sondes.



- Le degré de chauffe des bâtiments va également être réduit lors des plages horaires de non occupation des équipements, plus particulièrement pendant les périodes de vacances. Dans cette optique, les Services techniques travaillent à l'établissement d'un planning d'occupation de chaque structure communale. Quant aux équipements sportifs, il a été décidé d'abaisser la température de consigne de 16° à 14°C, en tenant compte des directives données par les fédérations sportives.



- Autre source d'économies : la température de production d'eau chaude sanitaire, passée de 55°C à 52°C, sans altération des obligations sanitaires.

Les consommations électriques font aussi l'objet de recherches d'économies d'énergie



Les travaux d'ampleur sur l'éclairage public vont générer des réductions de consommation à court terme, tout en améliorant la qualité de l'éclairage comme c'est déjà le cas sur les luminaires situés sur l'autopont de la RD928. D'autres rues vont être traitées dans les semaines à venir. Une optimisation des périodes d'allumage va être possible au fur et à mesure de la rénovation des armoires électriques. Par ailleurs, une diminution raisonnée de l'éclairage des terrains de sport rénovés, hors compétitions, va également être opérée.



- À l'intérieur des bâtiments communaux, la mutation des éclairages en technologie LED commence à produire ses effets. Pour l'école Saint-Exupéry, dont l'ensemble des éclairages a été changé, le gain d'énergie atteint ainsi 50% avec une économie financière évaluée à 2700 € au tarif actuel. Avec une amplitude de 23h à 7h du matin, les plages horaires d'extinction des illuminations de Noël, qui s'arrêtent dès le 8 janvier, et des mises en valeurs des bâtiments ont d'ores et déjà été augmentées.



- L'analyse des consommations globales d'énergie au m² pour chaque bâtiment doit encore être affinée. Elle va constituer un outil d'aide à la décision pour une bonne gestion des structures communales et sur les investissements à prévoir pour améliorer les plus énergivores. ■



Écowatt, votre météo de l'électricité pour une consommation responsable !

Comment savoir à quel moment réduire sa consommation pour éviter les coupures : par exemple lors des vagues de froid en hiver ? Ecowatt aide les Français à mieux consommer l'électricité. Collectivités, entreprises, particuliers, on a tous un rôle à jouer pour réduire notre consommation d'électricité. Véritable météo de l'électricité, Ecowatt qualifie en temps réel le niveau de consommation des Français : des signaux clairs guident le consommateur pour adopter les bons gestes et pour assurer le bon approvisionnement de tous en électricité.

Légendes Météo

● Pas d'alerte

● Système électrique tendu.
Les écoresponsables sont les bienvenus

● Système électrique très tendu.
Coupures inévitables si nous ne baissions pas notre consommation

Les éco-gestes essentiels

- Réduire autant que possible la température du chauffage
- Éteindre les lumières inutiles ou réduire l'éclairage
- Couper les affichages et éclairages non essentiels (ex : panneaux publicitaires)
- Décaler certains usages domestiques (lave-vaisselle, machine à laver, etc.)
- Modérer l'utilisation des appareils de cuisson (par exemple en évitant les cuissons longues)

Inscrivez-vous aux alertes pour être informé en temps réel ! >>> www.monecowatt.fr ou sur l'application **ecowatt**. ■

LOGEMENT

3 nouvelles opérations de logements sociaux

Face à une pression immobilière toujours plus forte

La Ville a permis la réalisation de plusieurs programmes de logements sociaux, livrés en 2022.

Pour rappel, sur la période 2020-2022, l'État imposait à la Ville un objectif de construction de 391 logements sociaux. La commune y répond et atteint le seuil de 18,96 % de logements sociaux au 1^{er} janvier 2021 (qui sera actualisé début 2023). En effet, l'État impose la construction de 25% de logements sociaux (Loi Dufflot). La Ville est contrainte à payer des amendes, pour mémoire 77 006,61€ en 2022.

Les logements sociaux sont gérés par des bailleurs et répartis entre différents réservataires, conformément à la loi :

- La Ville bénéficie de 20 % des logements sociaux
- La Préfecture détient 30 %
- Les 50 % de logements restant sont réservés à Action logement ou quelques fois au bailleur.

Derniers logements livrés sociaux en 2022

1 Au 147/151, rue du chemin de Fer
Programme 100 % social
Bailleur social : ICF La sablière (SNCF)
>> 58 logements sociaux
20 % contingent Ville soit 12 logements
Mise à l'habitation depuis avril 2022

2 Au 19/21, rue Cauchoix
Bailleur social : SEQENS
>> 66 logements dont 34 logements sociaux
20 % contingent Ville soit 7 logements
Mise à l'habitation depuis mai 2022

3 Au 1, avenue du Bois
Programme 100 % social
Bailleur social : LOGIREP
>> 58 logements sociaux
20 % contingent Ville soit 12 logements
Mise à l'habitation depuis avril 2022

La Ville soutient la construction de ces logements sociaux qui répondent à un besoin de la population. Ce n'est pas le cas des

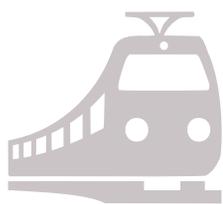


opérations de promoteurs qui ne raisonnent pas globalement sur le territoire communal, mais uniquement sur quelques parcelles chèrement acquises. Rappelons que la commune n'a pas les moyens de s'opposer à la délivrance de permis de construire qui répondent en tout point aux règles du PLU. Elle n'est pas libre de faire comme elle le souhaite. De plus, la plupart des promoteurs ne sont pas à l'écoute de la volonté de vos élus. Toutefois, toute personne a le droit

de former un recours contre un permis pour lequel il considère que le projet ne s'intègre pas dans l'environnement ou qu'il ne respecte pas les règles. ■

Pour effectuer votre demande de logement social
www.dernande-logement-social.gov.fr





L'URGENCE DE FERMER le passage à niveau PN4 !

Début décembre, un nouvel accident s'est produit au passage à niveau de Deuil-Montmagny, entre un Transilien et un camion-benne.

Muriel Scolan, Maire de Deuil-La Barre s'est adressée, dans un courrier, à la Présidente de la Région Ile-de-France, l'État et le Département afin de respecter les échéances du calendrier sur la totalité du projet.

Extrait du courrier :

« J'ai l'honneur d'appeler tout particulièrement votre attention sur la collision qui a eu lieu, vendredi 2 décembre dernier, au passage à niveau de la gare de Deuil-Montmagny. Cet accident spectaculaire, le 68^e en quinze ans, au passage à niveau le plus accidentogène de France, a vu un Transilien lancé à 80 km/h percuter un camion resté bloqué sur les voies. Le PN4 voit passer plus de 200 trains par jour et 7 000 véhicules, et 200 bus sur deux lignes de bus. Il est par ailleurs emprunté par de nombreux piétons, jusqu'à 500 personnes par heure et notamment un grand nombre de lycéens fréquentant le lycée intercommunal Camille SaintSaëns.

Le dossier de suppression du passage à niveau de Deuil-Montmagny est sous maîtrise d'ouvrage SNCF Réseau pour ce qui est du passage piétons souterrain qui sera construit sous le PN4 actuel et la réalisation d'un nouvel ouvrage de franchissement de voies ferrées au niveau de la Plante-des-Champs, débouchant sur la place Jean Moulin à Deuil-La Barre.

Pour ce qui concerne les voiries, la maîtrise d'ouvrage est assurée par le Conseil départemental du Val d'Oise. L'ensemble du dossier fait l'objet de financements de l'État, de la Région Ile-de-France, du Département du Val d'Oise et de la SNCF.

À ce jour et compte tenu des dernières avancées du dossier précité et du recalage du calendrier entre les maîtres d'ouvrage, il serait désormais envisagé un achèvement du projet mi-2026, avec dans un premier temps, la mise en service du pont rail mi-2025, suivie un an plus tard de celle du passage sous-terrain piéton.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir nous accompagner pour accélérer au mieux le début des travaux ou pour le moins, maintenir le calendrier de phasage comme défini par les différents partenaires, il en va de la sécurité de tous ».



Calendrier des travaux

- Le passage à niveau doit être remplacé par un nouveau tunnel routier, à la Plante-des-Champs, place Jean Moulin tandis qu'un nouveau passage piéton avec des rampes PMR, pour les vélos et les poussettes, sera aménagé sous l'actuel PN4.
- Les travaux devraient commencer en 2024 pour une mise en service en 2026.
- La maîtrise du calendrier repose sur la capacité à réaliser les acquisitions foncières de 80 parcelles sur le territoire de Montmagny, mi-2024. ■



Collision du 2 décembre 2022

PASSAGE À 30KM/H EN VILLE

Fin novembre 2022, la signalétique a été mise en place aux entrées de ville concernant le passage à 30 km/h sur l'ensemble du territoire, à l'exception de la RD 928 (route de Saint-Denis - avenue de la Division Leclerc). Le contre sens cyclable dans les rues à sens unique est désormais possible à l'exception de voiries présentant des dangers notables (cf arrêté du 25/11/22*). Des logos « vélos » marqués au sol, de même qu'une signalisation verticale, accompagnent cette mise en œuvre.



Ensemble, réduisons notre vitesse

« L'objectif est de vivre dans une ville plus apaisée, avec des circulations douces pour les nouvelles mobilités, et d'offrir une sécurité renforcée aux personnes les plus vulnérables : les piétons, les personnes âgées, les enfants et les cyclistes, tout en réduisant les nuisances sonores dans notre environnement urbain », rappelait Béatrice Bringer, adjointe au Maire déléguée aux mobilités et aux voiries, à l'exposé du projet. La police municipale restera attentive au respect du code de la route et notamment pour les vélos. ■



* [Flashez pour retrouver l'arrêté sur la mise en place de la zone 30](#)

SANTÉ



Bienvenue au PIPS Mieux prévenir les problématiques de santé

Lieu d'information, de conseil et d'orientation en matière de santé, le Pôle Information Prévention Santé vous accueille tout au long de l'année pour vous guider.

Dès son ouverture en 2018, Le PIPS a été imaginé par l'équipe municipale comme un lieu d'accueil et d'accompagnement, ayant pour but de permettre à la population un accès aux informations mais aussi la possibilité de prodiguer aux habitants des conseils personnalisés, en matière de santé. Avec sa nouvelle responsable de santé, Cathie Boehm, assistée de Sorané Soumaré, l'équipe du PIPS est à votre écoute pour aborder toutes les thématiques santé.

Le PIPS participe à des campagnes nationales :

- Octobre Rose et la prévention autour du Cancer du Sein, en partenariat avec l'Odyssee et le personnel de santé (médecins et sage femmes) de la Maison Pluriprofessionnelle de santé de Deuil-La Barre
- le Mois sans tabac en novembre, en partenariat avec la CPAM et Santé Publique France
- ou bien à diverses journées ou soirées à thèmes organisées, en collaboration avec les autres services de la Ville : comme récemment une sensibilisation sur les Violences faites aux femmes avec l'Odyssee et la Police municipale ou bien encore des questions de parentalité et

de santé avec le PREI.

Outre ces actions de prévention, le PIPS accueille régulièrement le Don du Sang avec l'Établissement Français du Sang (EFS), dont la prochaine collecte aura lieu le mercredi 20 février 2023. Les rendez-vous sont à prendre sur le site de l'EFS <https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte>

Le PIPS accueille des permanences :

- La psychologue de l'ACEPE (Accueil Conseil Ecoute Parents Enfants) : Mme Jasmine AMEGASHIE : le vendredi de 9h à 12h, sur rendez-vous au 01 30 10 39 80
 - La CPAM, le jeudi uniquement sur rendez-vous, au 3646 ou sur le site d'Améli.fr
- La CPAM dispose également d'une plateforme téléphonique d'information en Anglais : 09 74 75 36 46. Les courriers postaux sont à adresser à : CPAM du Val d'Oise - 95017 Cergy Pontoise.
- Les associations telles que France Parkinson, Le Burn-out Parlons-en, Femmes en scène...

Mieux se prendre en main !

Le PIPS est à vos côtés tout au long de l'année pour vous guider, tout en douceur, vers des habitudes favorables à votre santé.

Les bonnes résolutions de début d'année ont trop souvent une durée de vie limitée et sont difficilement adaptables à un quotidien marqué par un contexte sanitaire et social de plus en plus difficile. De bonnes habitudes alimentaires, une activité physique régulière sont des atouts positifs pour notre santé, mais pas seulement : le sommeil, une bonne hygiène de vie, des conditions de vie favorables contribuent également à une bonne santé. Le programme d'information et de prévention santé de l'année 2023 s'annonce riche et varié : gestes qui sauvent, stages de self défense, prévention des addictions, sommeil, information concernant la vaccination en général, nutrition...

Suivez l'actualité du PIPS sur deuillabarre.fr

+ PLUS D'INFOS

Le PIPS accueille le public **du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.**

Infos : **01 30 10 39 80**

Ouvert pendant les vacances scolaires de février 2023. ■

De belles réjouissances pour la fin d'année !



Banquet des Seniors

Deux cents convives ont eu la joie de se retrouver au Banquet de Noël des Seniors, à la salle des fêtes. Accueillis par Muriel Scolan, maire de Deuil-La Barre, Laurence Germain, Adjointe au maire déléguée à l'action sociale, à la famille et au handicap, Josiane Morin, Conseillère municipale déléguée aux Seniors et les membres du Conseil municipal, ils ont pu profiter de cette journée festive, autour d'un bon repas de fêtes ponctué par un spectacle de Music-hall de la troupe de Régina Rebecca et Loïc Ney puis d'un bal dansant. Durant le banquet, Muriel Scolan, maire de Deuil-La Barre, et les élus ont tenu à féliciter Alain et Chantal Grabia, Alain et Dominique Mothu, Mesmin et Mathurine Galetan pour leurs Noces d'Or et Claude et Ginette Batton, pour leurs Noces de diamants ! Bravo aux équipes du CCAS pour l'organisation de ce banquet et à toute l'équipe des bénévoles pour le service du repas.

Des colis gourmands pour Noël

1258 colis de Noël ont été distribués aux Seniors deuillois âgés de 66 ans et plus, en présence de Josiane Morin, Conseillère municipale déléguée aux Seniors ! Ces derniers ont pu trouver de nombreuses gourmandises : foie gras, mitonné de canard, purée au potimarron, Vin Moelleux de Landes, croquant de poire au spéculos, pain d'épices, cookies, papillotes... mais également de jolies cartes de Noël confectionnées par les enfants des accueils de loisirs et de l'école maternelle du Lac Marchais. De quoi régaler les papilles et réchauffer les cœurs pour les fêtes. ■



« ROMANCE ET NOSTALGIE À PARIS »

Les 60 ans et + sont conviés à une sortie parisienne, le 26 janvier !

Ils pourront ainsi profiter d'une visite d'un Paris insolite, aux Pavillons de Bercy aussi connu sous le nom de Musée des Arts Forains. Une immersion dans un univers féérique avec une collection unique d'objets du spectacle des 19^e et 20^e siècles. Une escapade hors du temps autour des thèmes des cabinets de curiosités, du carnaval, des jardins extraordinaires et de la fête foraine de la Belle Époque...

S'en suit une belle croisière romantique sur la seine !

SUR INSCRIPTION

CCAS Seniors : 01 34 28 65 58 ou 66 36



BIENVENUE AU NOUVEAU CHAUFFEUR DE L'OCTOBUS !

Depuis début octobre, Mourad Koriche a repris le volant de l'Octobus. Déjà très apprécié des seniors, il est très attentionné et fait preuve de grande bienveillance auprès de nos aînés, avec toujours un trait d'humour ou un mot gentil. « *Je suis très content de travailler auprès des seniors. J'ai tout de suite été très bien accueilli et je les en remercie. J'aime le contact humain, nous discutons beaucoup lors de nos trajets. J'ai senti qu'il y avait une attente des personnes âgées. Nous avons des contacts très chaleureux, c'est agréable* », confie Mourad. N'hésitez pas à faire appel à ses services pour effectuer vos courses ou vous rendre chez un médecin.

Infos et réservations au 01 34 28 66 36. ■



LA MÉDIATHÈQUE À L'HEURE DU NUMÉRIQUE

À la médiathèque Louise d'Épinay, l'offre numérique s'agrandit pour le plaisir des petits et des grands !

Venez découvrir les derniers outils numériques proposés par la Médiathèque :

La Bibliobox

Retrouvez la Bibliobox qui vous permettra de télécharger sur smartphones, tablettes, ou liseuses des ouvrages libre de droits.

La Médiathèque Louise d'Épinay met à l'honneur les 150 epub sélectionnés par la Direction du Numérique pour l'Éducation (DNE) du Ministère de l'Éducation Nationale, à destination des enseignants de Lettres et de leurs élèves, parmi les ouvrages proposés par la Bibliothèque numérique Gallica de la Bnf et de ses partenaires.

Ces livres, en lien avec les programmes scolaires, sont à télécharger gratuitement depuis la Bibliobox disponible à la Médiathèque et relèvent de plusieurs genres (roman, théâtre, poésie, conte, etc.) en littératures française et étrangère. Eschyle, Dante, Charles Perrault, Émile Zola, Mark Twain, la Comtesse de Ségur, Robert Louis Stevenson, Guillaume Apollinaire, George Sand ou bien d'autres... Remplissez vos tablettes de classiques !

La Bibliobox est un dispositif de partage de ressources numériques (livres numériques, vidéos, musique, logiciels, photos) qui génère un réseau auquel il est possible de se connecter en wifi via un smartphone, une tablette ou un

ordinateur portable, pour ensuite télécharger les contenus disponibles.

Les Conteuses Lunii

Depuis plusieurs mois, six conteuses numériques « Lunii » sont empruntables : elles permettent aux enfants de choisir librement l'histoire qu'ils veulent écouter en sélectionnant un personnage, un lieu ou un objet. Des biographies, des mini-enquêtes ou des histoires scientifiques sont aussi proposées pour les plus grands.

Les Conteuses merveilleuses

Quatre « conteuses merveilleuses » sont mises à disposition des plus petits ... De forme cubique, il suffira aux enfants de les secouer pour écouter des comptines, des contes classiques ou des chansons pour s'endormir ...

Les Liseuses Bookleen Diva

Enfin, et pour répondre aux besoins de tous, les adhérents adultes peuvent emprunter des liseuses (financées par la CAPV).

Renseignez-vous auprès des bibliothécaires !

Attention, il est nécessaire de s'identifier à son compte lecteur pour accéder à ces ressources : un catalogue de plusieurs centaines de romans est disponible au téléchargement gratuitement. Par ailleurs, vous pouvez aussi télécharger vos romans au format tablette ou smartphone à l'adresse suivante : <https://plainevallee-biblio.fr/ressourcesnumeriques>.



AU C2i

L'art numérique

Depuis octobre, le C2i accueille les élèves des ARTeliers pour des séances d'initiations à la tablette graphique, tout au long de l'année. Ce support numérique est un incontournable pour les dessinateurs et illustrateurs. De la base du dessin traditionnel sur papier au dessin digital, les élèves s'exercent à l'art 2.0. Depuis quelques séances, les apprentis préparent une petite exposition de leurs œuvres numériques, pour le 28 janvier dans le cadre de la fête de la BD au C2i. ■





Samedi 4 février 2023 à 20h

Le Chœur Mosaïque, l'ensemble vocal Philavoce et l'Orchestre des professeurs du Conservatoire Maurice Cornet, sous la direction de Mustapha Kaïd, ont choisi de mettre à l'honneur la musique sacrée anglaise du XX^e siècle.

L'Association du Conservatoire de musique Maurice Cornet organise son grand concert annuel avec le Chœur Mosaïque et l'ensemble Philavoce, dirigés par Mustapha Kaïd et les professeurs du Conservatoire. Revisitant le répertoire classique ou plus contemporain, ce concert vous transporte et vous fait revivre les grandes œuvres...

La musique sacrée anglaise du XX^e siècle

Venez découvrir les œuvres de deux compositeurs et chefs de chœurs anglais encore vivants :

- Le Magnificat de John Rutter mélangeant effusions de louanges lumineuses et pauses de douceur et de recueillement. Inspiré par « les célébrations jubilatoires de Marie dans les cultures hispaniques », le compositeur a conçu l'œuvre comme une « fiesta aux saveurs latines brillantes ». Il s'appuie entre autres sur une partie de percussions importante pour donner à l'œuvre toute entière une belle dynamique. Cette œuvre sacrée contemporaine a été présentée pour la première fois au Carnegie Hall de New York en 1990, sous la direction de l'auteur.

- A Little Jazz Mass est une œuvre courte de Bob Chilcott pour ensemble vocal et trio jazz. L'ancien membre des King's Singers tire parti de sa culture classique et de ses influences jazz pour composer une messe dans laquelle le

Kyrie groove, le Gloria swing, le Sanctus apaise et l'Agnus Dei s'inspire du Blues.

Challenge musical

« Nous avons choisi cette année, ces deux œuvres de très haut niveau, un sacré challenge que nous allons relever avec beaucoup de travail. Cela fait partie du répertoire classique mais en même temps, c'est beaucoup plus moderne que ce que nous avons pu proposer jusqu'alors, dans le cadre du classique évidemment », explique Joel Pages, président de l'Association du Conservatoire de musique Maurice Cornet. « 45 choristes, 12 chanteurs professionnels, 17 musiciens professionnels participent à cette grande fresque, pour une soixantaine d'heures de répétition... Nous vous invitons vivement à venir découvrir ces deux œuvres musicales modernes qui méritent d'être connues ! », conclut-il.

Samedi 4 février à 20h

Église Saint-Louis - 10, rue du Château

Entrée adultes : 20€

Adhérents ACMC : 16€

Enfants - de 12 ans : 5€

Enfants du Conservatoire : gratuit

Réservation : 06 26 27 68 80 ■

Histoire
Recherche de témoignages

À l'occasion de la Commémoration de la Chute du V2, début octobre, M. Lorotte et M. Miché s'étaient spontanément manifestés pour faire part de leurs souvenirs d'enfance de cette journée tragique... Afin d'enrichir son patrimoine et ses archives, la Ville souhaite faire appel aux Deuillois afin de collecter leurs témoignages sur leurs histoires vécues, leurs souvenirs en lien avec l'histoire ou l'actualité deuilloise ou nationale. Une rencontre avec tous ces Deuillois, témoins de l'histoire pourra également être organisée. Vous souhaitez témoigner ? Vous disposez de vieilles photos ou cartes anciennes et souhaitez les partager avec nous ?

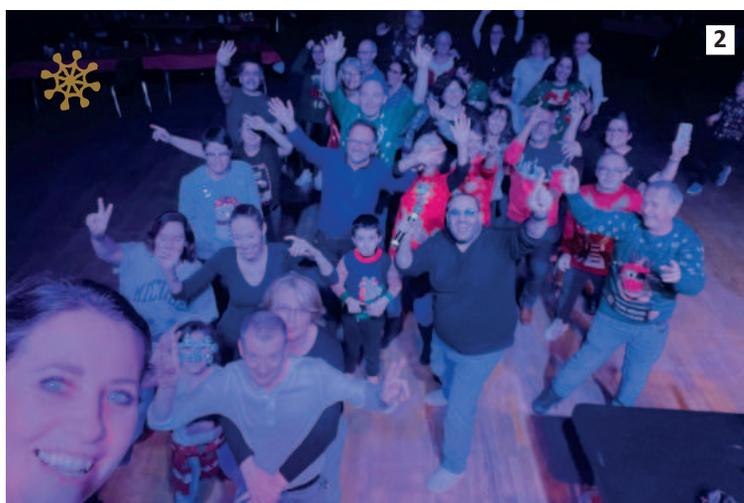
Contactez le service Culturel
au 01 34 28 66 12 / 66 14 ■



COUP DEUIL

Retour en images

1/ Mercredi 7 décembre : Pour cette 8^e édition du **Noël solidaire**, l'agence deuilloise Century 21 a récolté plus de 4000 jouets. Chaque enfant est reparti avec un jouet et un paquet de friandises distribués par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). **2/ Vendredi 9 décembre** : Sacrée ambiance à l'**afterwork**, spéciale pull de Noël ! **3/ Samedi 10 décembre** : Deux **contes de Noël** étaient proposés à la médiathèque, dont « le costume du Père-Noël » pour le plus grand plaisir des tout-petits. **4/5/ Jeudi 15 décembre** : **Spectacles de Noël** pour les tout-petits ! Les enfants du Relais assistants maternels et l'Arbre de vie ont découvert avec joie et émerveillement le spectacle musical "Ho Ra". Tandis que les petits de la Maison de la Petite Enfance étaient embarqués dans Le "Voyage de Reineette". **De 6/ à 12/ Du 9 au 11 décembre** : Traditionnel **Marché de Noël** en centre-ville autour des commerçants et artisans, des différentes animations : ateliers créatifs, sculpture sur glace, maquillage, chocolat chaud, petit concert par le Conservatoire de musique, sans oublier la visite du Père Noël. **13/ Jeudi 15 décembre** : Le père Noël a fait aussi une halte à la **Maison de la petite enfance**, pour sa distribution de cadeaux aux tout-petits. **14/ Jeudi 15 décembre** : Tous les enfants des écoles maternelles et élémentaires ont pu savourer un délicieux **repas de Noël** ! Pour l'occasion toutes les équipes de la restauration scolaire ont rivalisé d'imagination pour créer de magnifiques décors de Noël et de fête ! ■





COMMERCES

Bienvenue aux nouveaux commerçants

L'Instant

Repris depuis début octobre par Diana Stratan, cet institut du centre-ville vous propose les prestations classiques : soins du visage, soins du corps, forfaits épilations, beauté des ongles, soins des mains et des pieds, maquillage permanent, extension et rehaussement des cils (une spécialité), teinture et décoloration, gamme de maquillage avec les essentiels du maquillage (marque connue), soins « Charme d'Orient ».

Du lundi au vendredi : 10h/19h - Samedi : 10h/18h
3bis, rue Charles de Gaulle / 01 39 59 14 36



ADA

M. Raguparan a repris l'agence de location de véhicules ADA : large choix de véhicules, du particulier à l'utilitaire (3m³, 23m³, avec hayon...), citadines et berlines, véhicule 9 places... Jeune conducteur sans supplément.

Lundi au vendredi : 8h-12h/14h-18h - Samedi : 9h-12h/16h-18h
3bis, rue Charles de Gaulle / 01 84 28 05 41 / www.ada.fr



Un temps pour soi

Nouvel institut de beauté ouvert en centre-ville début septembre par Alexia Baleta, basé sur le soin et un moment à soi : « *une bulle de zen dans une ambiance cocooning comme dans un petit spa* ». Soins traditionnels esthétiques, soins du visage, soins du corps, modelages, épilations, beauté des ongles, maquillage, extension de cils, utilisation de produits bio cosmétiques français et d'une cire nouvelle génération sans colophane, pour les peaux sensibles.

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 10h/18h - Samedi : 9h30/14h30
1, rue Anatole France / 09 51 57 88 79 / www.untemps-poursoi.fr



Sushi Wan

Dans un joli décor zen, venez déguster des spécialités de sushis, nombreuses nouveautés : dynamite de poulet ou crevettes, mango sticky rice ou nems crispy au poulet. Menus midi accompagnés de riz nature, salade de chou et soupe miso, choix de desserts, sélections de plateaux (44 à 80 pièces). Carte de fidélité, livraison gratuite.

Du lundi au jeudi : 11h-14h30/18h-22h30 - Vendredi-Samedi : 11h/23h
Dimanche : 18h/23h. Avenue de la Division Leclerc / 01 84 231 231 / www.sushiwan.fr

EXPRESSION LIBRE

En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des élus municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos tenus.

Groupe « Vivons Notre Ville »

Je vous présente, au nom de l'équipe Vivons Notre Ville, nos vœux les plus chaleureux de bonne et heureuse année pour vous-même et ceux qui vous sont chers. Que 2023 vous garde en bonne santé et vous apporte réussite et succès dans vos projets personnels et professionnels.

La sécurité pour tous et partout sur la commune est le préalable indispensable pour que les Deuillois puissent vivre dans une ville ouverte et généreuse, une ville qui privilégie le vivre-ensemble.

Depuis 6 ans, nous partageons à Deuil-La Barre des fêtes de fin d'année paisibles. Ceci grâce à la vigilance des habitants mais aussi par cette synergie que nous avons su mettre en place entre Police Nationale et Police Municipale. Nous avons aussi su associer des partenaires incontournables comme les bailleurs sociaux, les gardiens d'immeubles ou encore les responsables d'établissements scolaires.

Je tiens à saluer tout particulièrement la Police Nationale avec l'arrivée du nouveau commissaire, Stephan PILORGET et son adjoint, Nicolas HAINE qui travaillent aux côtés de la Police Municipale et des services de la Ville pour la préservation de notre cadre de vie, le service jeunesse et des médiateurs.

Je n'oublie pas le travail effectué par les sapeurs-pompiers (3 000 interventions / an sur l'agglomération) sous l'autorité du Lieutenant Christophe SUEUR.

Depuis 2014, des efforts considérables ont été menés en matière de lutte contre l'insécurité ; je pense notamment à la vidéoprotection, outil incontournable qui ne peut remplacer l'humain mais qui vient en soutien aux patrouilles sur le terrain. La vidéoprotection a permis notamment d'identifier les auteurs de tirs de pétards au lycée intercommunal Camille Saint-Saëns.

Face à la délinquance, il n'y a pas de solution unique mais des actions multiples qui doivent être engagées en lien avec le pouvoir judiciaire mais aussi avec les acteurs de la prévention. La Communauté d'Agglomération Plaine Vallée (CAPV) est en passe de mettre en place un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD).

La Ville de Deuil-La Barre se réjouit d'accueillir le nouveau Sous-préfet, Dominique LEPIDI, qui a pris à bras le corps les problèmes de sécurité et accompagne nos forces de l'ordre avec dynamisme, détermination et efficacité sur le terrain.

À Deuil-La Barre, nous avons choisi de dire non à l'absence de respect, non aux zones de non-droit, non au communautarisme et à l'insécurité qui ne deviendra jamais la première des inégalités.

Ensemble nous devons refonder chaque jour le pacte républicain !

Slimann TIR, Adjoint au Maire délégué à la sécurité, aux préventions, au commerce, au développement économique et à l'emploi l'équipe « Vivons Notre Ville » www.scolan2020.fr/ [f @muriel.scolan](https://www.facebook.com/muriel.scolan)

Groupe d'opposition « Ensemble pour Deuil-La Barre »

La tradition des vœux représente encore cette année un exercice singulier. Après des mois marqués par la parenthèse du Covid-19, nous espérons tous retrouver en 2022 plus d'insouciance. Ce fut difficile, notamment avec la guerre en Ukraine, la crise énergétique et les conséquences du réchauffement climatique. Tous nos meilleurs vœux vous accompagnent pour aborder 2023 avec confiance et sérénité. Nous vous soutiendrons dans la mobilisation de toutes les énergies et de toutes les solidarités.

Le cadeau de la majorité municipale aux familles deuilloises pour 2023 se résume par un nouveau mot : **le prépaiement** ! Voté lors du dernier conseil municipal du 12 décembre malgré notre opposition, il sera mis en place pour la plupart des prestations liées notamment au quotidien des enfants, les services de la petite enfance, les accueils périscolaires, les accueils de loisirs, la cantine scolaire, ainsi que pour les activités comme Inisport, les ARTeliers, l'Ecole de musique, etc.

Depuis 2014, les règlements intérieurs ont pourtant été rationalisés, impliquant réservations obligatoires et grandes anticipations qui parfois peuvent se révéler contraignantes. Pour les activités culturelles et sportives, l'inscription annuelle a une valeur d'engagement. Tous les outils d'une bonne gestion existent déjà ! Quel est l'objectif de ce changement présenté comme un service ? Lutter contre les impayés ? C'est une des raisons avancées, sans aucun chiffre à l'appui, sans différenciation entre impayés liés à une grande précarité ou non-paiements chroniques mal intentionnés.

Un impayé lié à de grandes difficultés peut aussi avoir le mérite d'identifier un problème, certaines familles n'inscriront plus leurs enfants... et au-delà, comment pouvons-nous garantir que tous les enfants pourront bénéficier des prestations ? Il aurait vraiment été plus agréable à la veille d'une nouvelle année de s'interroger sur l'augmentation de places disponibles à l'Ecole de musique ou à l'Inisport par exemple... Ce prépaiement est une mesure floue, à la mise en œuvre mal préparée et sans aucune concertation. Ce sera un ennui administratif de plus pour les familles qui, dans le contexte économique et social de 2023, n'ont nullement besoin de cela. Le prépaiement, c'est complexifier la vie des parents et leur demander de jouer le rôle de banquier de la Commune en payant les prestations en avance...

Les élus EDLB restent à votre écoute et sont à votre disposition pour échanger sur tous les sujets qui vous tiennent à cœur. N'hésitez pas à nous contacter !

Vos 6 élus **EDLB** (Vincent Gayraud, Brigitte Goch Bauer, Thomas Guillo, Marie-Christine Haudry, Thierry Mérel, Vanessa Challal-Pereira) pour le groupe « Ensemble pour Deuil-La Barre », www.ensemblepourdeuillabarre.fr
[f Ensemble pour Deuil-La Barre](https://www.facebook.com/ensemblepourdeuillabarre)

Groupe « Libres à Deuil ! » Élus de l'opposition pour l'écoute et le respect des Deuillois.

Chères Deuilloises, chers Deuillois, L'équipe de Libres à Deuil et ses élus, vous souhaitent, ainsi qu'à vos proches, tous leurs vœux de bonheur et de bonne santé pour cette nouvelle année.

Collectivement, souhaitons-nous d'avoir :

1/ Une ville plus sûre ! Garantir la sécurité et la tranquillité des Deuillois ne doit pas être une option. 2022, fût une fois de plus le théâtre de violences, d'incivilités et de méfaits en tous genres sur notre commune. Violences aux personnes, cambriolages, vols et dégradations de véhicules, mise en danger de la vie de nos enfants avec l'intrusion d'individus armés dans l'enceinte du Lycée Camille Saint Saens... **Ce n'est pas tolérable !** Nos forces de l'ordre ne ménagent pas leur peine sur le terrain, nous les connaissons et nous les soutenons ! Malheureusement, la politique de sécurité en termes d'organisation et de priorité budgétaire, n'est pas au rendez-vous. Les effets d'annonce du Pôle Sécurité et des « murs de caméras » ont laissé place, à ce jour, **à un constat d'échec.**

2/ Une ville plus attractive ! Avec des commerçants qui s'installeraient dans la durée et les nombreux locaux acquis par la commune qui pourraient être utilisés pour soutenir les Artisans et les Associations. Le niveau des animations de notre marché pourrait être amélioré. La fromagerie, la boucherie et la brasserie en centre-ville restent de beaux projets, de belles promesses qui ne voient toujours pas le jour...

3/ Une ville plus respectueuse de l'environnement et surtout plus propre ! Nous disons STOP au greenwashing ! Oui à l'écologie réelle ! La priorité doit être donnée à la réfection et l'entretien quotidien de toutes nos rues, la rénovation réfléchie de nos écoles, nos infrastructures. Un plan de circulation global concerté. Un aménagement de la Côte de Deuil et son parcours de santé...

4/ Une ville communicante et plus participative ! Informons mieux les Deuillois, tout le monde n'a pas Facebook. Faisons-les participer davantage aux projets de la ville et bien en amont, pas dans des pseudos cafés citoyens où tout est déjà ficelé. Un vrai partage avec les élus de l'opposition qui représentent plus de la moitié des Deuillois. La ville appartient à ses citoyens et non à ses élus !

5/ Une ville plus harmonieuse, actrice de son destin ! Exigeons un frein à la bétonisation qui exaspère nos concitoyens, génère des litiges et contentieux qui impactent nos finances. Adaptions nos infrastructures à la population actuelle, créons une nouvelle école, rattrapons notre retard par rapport aux villes voisines et ne nous cachons plus derrière des paravents : Covid, sobriété énergétique...

En 2023, nous continuerons à nous mobiliser pour vous, fidèles à nos valeurs : Constructifs et à votre écoute.

Jean-Marie Roy, Mehdi Legroune, Sylvain Brouard, conseillers municipaux d'opposition. <http://libresadeuil.fr/>
[f LIBRESADEUIL](https://www.facebook.com/libresadeuil/) [i libresadeuil /](https://www.instagram.com/libresadeuil/)
Contact & RDV : libresadeuil@gmail.com

Avec le Budget Participatif

FAITES
POUSSER
VOS IDÉES!



Enveloppe de
50 000 €

DÉPOSEZ VOTRE PROJET

sur deuillabarre.fr

ou par courrier à l'Hôtel de Ville

Prolongation jusqu'au
3 MARS 2023

Proposez, choisissez, profitez !

INFOS :
01 34 28 66 21

